

*par: Robert Therriault, directeur A.R.L.A.*

Vous avez une propriété au bord de l'eau?

Vous êtes propriétaire d'un terrain, d'un chalet, d'une ferme située au bord de l'eau?

Vous êtes donc responsable vis à vis de votre plan d'eau puisque vous détenez le pouvoir d'agir pour le conserver et l'améliorer. Protéger nos lacs et rivières, notre eau et notre environnement est notre responsabilité. De nos jours, vivre au bord de l'eau et dans la nature est devenu un privilège. Les lacs et les rivières font partie d'un écosystème dans lequel la ceinture de végétation riveraine joue un rôle prédominant. Il faut donc la protéger pour conserver un " bord de l'eau " plein de quiétude, d'espaces et de contact avec la nature sauvage.

Malheureusement, pour plusieurs, vivre au bord de l'eau peut également signifier contribuer à la mort lente d'un lac :

- on abat tous les arbres parce qu'ils nous cachent la vue ;
- pour faire plus propre, on arrache tout le couvert végétal naturel pour le remplacer par du gazon généreusement fertilisé comme un terrain de golf ;
- on construit des murs parfois en béton, parfois avec des vieux pneus ;
- on épand du fumier, du purin, des pesticides sur les champs à proximité des lacs ou de leurs tributaires. La pluie lessive ces contaminants dans les lacs ;
- on ne remplace pas une installation sceptique fatiguée qui laisse s'échapper du phosphore et des bactéries dans l'environnement;
- on balaie du gazon fraîchement coupé dans le lac ;
- on se lave avec du savon dans le lac et même on y lave notre pitou

Toutes ces pratiques sont mauvaises pour un lac et favorisent la production d'algues et de plantes aquatiques. Quand on pense au nombre de riverains qui bordent le lac, on réalise qu'il faut délaissier nos mauvaises habitudes si on veut le conserver.